

LA RÏPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Mai 2009

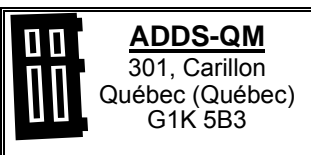
L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

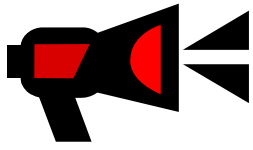


Sommaire

La Semaine de la dignité	
Par Monique Toutant	Page 2
Activités de la Semaine de la dignité	
Par ADDS-QM et R♀SE du nord	Page 3
Info-loi	
Par Christian Loupret	Page 4
La dignité	
Par Robert Foisy	Page 5
Nouvelles militantes	
Par Camil Levasseur	Page 6
La liberté d'expression, oui, mais...	
Par Camil Levasseur	Page 7
Calendrier	Page 8

***36^e semaine
de la dignité
des personnes
assistées sociales***





La Semaine de la dignité des personnes assistées sociales

Par Monique Toutant

En cette période de la semaine de la dignité des personnes assistées sociales, je veux prendre quelques minutes de mon temps pour vous inviter à vous joindre à nous, le 4 mai, pour une formation afin de réfléchir sur les catégories des personnes « aptes » au travail et les personnes « inaptes ».

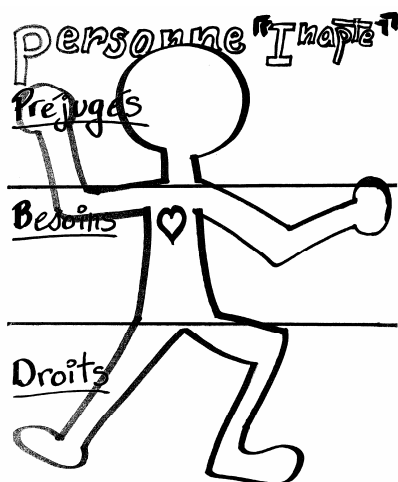
Je veux aussi vous parler de ce que le mot **Dignité** veut dire pour moi. La dignité pour moi veut dire : Avoir le droit de pouvoir m'exprimer et faire valoir mes droits comme citoyenne, de sentir que je fais partie à part entière de la société dans laquelle je vis, que même si je suis à l'aide sociale que j'ai le droit au respect humain là où je suis rendue dans mon cheminement personnel. La dignité, c'est être reconnue pour les talents, qualité et défaut que je possède, être égale à part égale avec les autres personnes que je côtoie.

Cette période est pour moi le moment idéal pour aller discuter avec nos cherEs dirigeantEs de mes mécontentements face à notre situation. Cette année, nous voulons revendiquer au gouvernement que nous ne voulons plus de catégorie à l'aide sociale. Cela veut dire que tout le monde ait le même chèque. Car nous avons tous et toutes les mêmes choses à payer, le logement, l'électricité, nourriture, vêtements et le transport. Pourquoi faire des catégories si nous avons tous les mêmes dépenses à faire ? Je crois que nous devons nous unir touTEs ensemble pour dénoncer et dire que nous faisons touTEs partie de cette même société et que pour nous somme touTEs égaux.

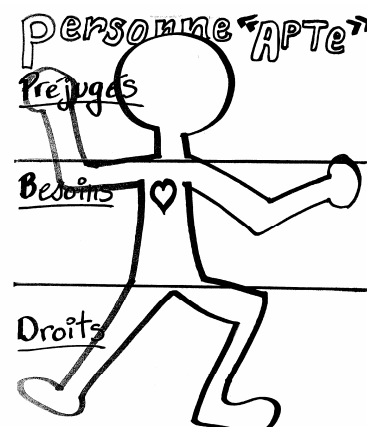
C'est pourquoi je vous offre de vous joindre à nous le 6 mai pour un rallye des députés qui débutera par une manifestation devant les bureaux du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociales à 13h30. Le tout ce terminera par une fête dans les locaux de R♀SE du nord !

Si tu veux discuter et dénoncer ce que tu vis en tant que personne assistée sociale, viens nous voir à l'ADDS.

20 ans de division, ce n'est pas la solution.



FINI les catégories!



Lundi, le 4 mai : Formation sur les catégories à l'aide sociale

Aptes ? Inaptes ? D'où ça vient ? Qu'est-ce que ça nous fait vivre ? L'ADDS et R_♀SE du nord vous invitent à une démarche de formation sur les catégories à l'aide sociale.

→ **Où ? Dans les locaux de l'ADDS**

→ **Quand ? De 10h00 à 14h00**

Le dîner est inclus. Confirmez votre présence au (418) 525-4983.

Mercredi, le 6 mai : Rallye de la dignité

L'ADDS et R_♀SE du nord vont faire une tournée de députés de la région afin de dénoncer les catégories à l'aide sociale.

→ **Départ à 13h00 à l'ADDS**

→ **Retour vers 16h00 aux locaux de R_♀SE du nord (177, 71^e rue Est)**

Confirmez votre présence au (418) 525-4983.

Mercredi, le 6 mai : Fête de la dignité

La Semaine des personnes assistées sociales, c'est notre semaine ! Fêtons notre dignité !

→ **Où ? Dans les locaux de R_♀SE du nord (177, 71^e rue Est)**

→ **Quand ? À 17h00**

Le souper est inclus. Confirmez votre présence au (418) 525-4983.

Besoins couverts par la prestation de base

INFO-LOI



par
Christian
Loupret

La prestation de base d'une personne sur le programme aide sociale (\$564/mois) couvre selon le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale les besoins suivants : le logement, l'alimentation, l'entretien ménager, les soins personnels, les communications, l'habillement, l'ameublement, le transport et les loisirs.

Il serait intéressant de savoir le montant imparti à chacun de ces besoins.

Règle générale : lorsqu'un proche paie pour vous un besoin ou un service non couvert par la prestation de base directement à un tiers et que vous ne recevez pas cette aide en argent, habituellement le Ministère ne comptabilisera pas cette aide.

Voici des exemples : votre chien se fait frapper et votre frère paie directement au vétérinaire le coût de l'intervention.

Votre police d'assurance vie est due et votre mère la paie pour l'année.

Nous vous suggérons fortement de vérifier l'incidence de toute forme d'aide de vos proches auprès de votre ADDS avant de la recevoir.

Cette prestation de base peut être réduite de 100 dollars, si le prestataire du programme aide sociale, habite avec un de ses parents qui ne reçoit pas le montant maximal du supplément au revenu garanti. (SRG).

.Le ministère appelle cette coupure «Solidarité familiale »

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Pour le mois de mai

Gyslaine Auclair
Reine-Hélène Bégin
Micheline Bélisle
Jacinthe Blais
Denis Bourret
Jean-Marie Dubois
Jean Duval
Pierre Falardeau
Alain Fortin
Claude Garneau



Carl Gauthier
Jean-Jacques Laliberté
Claude Lefebvre
Louisette Lessard
Marcel Lessard
Germain Normand
Steven Ouellet
Annie Pouliot
Benoit Woo
Xinia Zamora-Hidalgo



La dignité Par Robert Foisy

Bien le bonjour tout le monde ! Tout d'abord, je me présente : je suis Robert Foisy, votre humble serviteur, et je milite à l'*Association pour la défense des droits sociaux Québec métro*. Je suis de retour après un petit congé forcé pour cause de santé. Mais là, je suis plus en forme que jamais !

On m'a demandé d'écrire sur la dignité. Pour moi, c'est un bien grand mot. Dans le dictionnaire, ça se lit comme suit : « respect d'une autre personne, grandeur, noblesse, la révolte contre sa condition ». Ouf, assez c'est assez ! Je n'en peux plus ! La dignité, pour moi, c'est la révolte contre les préjugés qui sont dits contre nous à cœur de journée : « maudit B.S., on a tout à l'aide sociale ».

Il y a aussi notre honneur qui est bafoué à tout moment. Il faut tout le temps demander pour manger, pour aller chez le médecin ou à la pharmacie, chercher les spéciaux pour l'épicerie. À l'aide sociale, on est seulement un numéro !

Quand va-t-on voir la gravité de la situation ? Voyez, ce n'est pas un cadeau être sur l'aide sociale. Il faut toujours faire attention à nous pour pouvoir garder un peu de respect et de dignité. Alors, si vous voyez, dans la rue ou ailleurs, une personne assistée sociale, essayez de lui donner un peu de respect et de ne pas la regarder de haut. Comme ça, on va pouvoir garder notre dignité. Voilà, moi Robert Foisy (j'ai dit) !



**L'ADDS, j'y tiens et je
m'implique !
Contactez-nous pour
participer à nos
nombreux comités !
418-525-4983**



NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Camil Levasseur

1 avril : 5 à 7 Au revoir Nathalie

Le 1^{er} avril, plusieurs militantEs ont participé à un 5 à 7 organisé par R♀SE du nord afin de souligner le départ de Nathalie Igonène. Nathalie, qui s'impliquait à R♀SE depuis plusieurs années, a travaillé longtemps de concert avec l'ADDS. Merci Nathalie pour toutes ces années de militance pour la défense des droits des personnes assistées sociales et des femmes.



15 avril : journée bricolage au 301

Les groupes membres du Regroupement d'Éducation Populaire en Action Communautaire (RÉPAC) se sont rassemblés le 15 avril au 301 Carillon pour préparer les déguisements et les décors du Carnaval de Crise du premier mai. Grâce à cette journée, le Carnaval sera véritablement coloré. Nous remercions tous les militantEs qui ont participéEs.

9 avril : Lancement de la maison Luc-André Godbout

Le 9 avril passé, le Comité de Citoyen et Citoyennes du Quartier Saint-Sauveur, l'ADDS, La Société Acheteuse Accession Maison, Croissance travail et le Fonds de Solidarité des Groupes populaires ont rassemblé leurs membres lors d'un 5 à 7 pour lancer le nouveau nom du 301. En l'honneur de ce militant qui a grandement appuyé les groupes du 301 rue Carillon, le bâtiment se nommera désormais :

« La maison Luc-André-Godbout ».



16 avril : formation économique du RÉPAC

Le 16 avril dernier, les militantEs ont pu participer à une formation sur l'économie donnée par Richard Fecteau du RÉPAC. Cette expérience a été appréciée par les personnes présentes, car elles ont pu mieux comprendre la crise actuelle.

29 avril : Journée de tracts pour l'action du 1^{er} mai

Mercredi le 29 avril, nous avons distribué des tracts à divers coins de rue de la ville pour annoncer la journée du premier mai. Les personnes militantes de l'ADDS ont été nombreuses à s'impliquer pour cette action. De la part du RÉPAC, merci !



La liberté d'expression, oui, mais jusqu'où?

Par Camil Levasseur

La liberté d'expression est un droit fondamental de la presse. D'ailleurs elle a été reprise sur des collants lors d'actions pour sauver Radio X dans la maxime : *LIBERTÉ, JE CRIE TON NOM PARTOUT!*

La presse a des droits, mais aussi des devoirs. En effet, les médias doivent éviter à tout prix de diffuser des propos discriminatoires, des préjugés et/ou tout propos qui pourrait porter atteinte à la dignité d'une personne ou d'un groupe. Ainsi, Radio X avait le devoir de ne pas diffuser de contenu haineux et de préjugés sur ses ondes, ce qu'elle avait fait, justement. Par ailleurs, la presse est aussi tenue de diffuser des informations exactes et de qualité. Un animateur n'a donc pas le droit de modifier des faits ou d'énoncer des données fausses ou invérifiées. Les devoirs de la presse que je viens de mentionner viennent de la charte des droits et libertés et des règles de radiodiffusion. Ça signifie que toute station qui ne remplit pas ces obligations doit être sanctionnée.



Si vous vous sentez lésé dans vos droits, n'hésitez pas à porter plainte au Conseil de Presse, au CRTC ou au CCNR. Vous pouvez aussi nous contacter à l'ADDS pour obtenir notre appui, des conseils et/ou des informations supplémentaires.



Calendrier

Mai 2009

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1 Carnaval de Crise : On refuse de S'appauvrir ! 15h00
4	5	6	7	8
Semaine nationale de la DIGNITÉ des Personnes assistées sociales				
Formation sur les catégories à l'aide sociale : 10h00	ATELIER DROIT 13h30	Rallye des Députés 20 ans de division, ce n'est pas la solution, Fini les catégories! 13h00	Comité règlements généraux 9h15	
11 Comité organisateur 9h15	12 ATELIER DROIT 13h30	13 Comité Accueil 9h30 Exposition de photos sur le logement 10h30	14 Dépôt des pétitions de la mission collective du CLAP au Parlement 11h00	15
18	19	20	21	22
25 Coordination 9h15	26 ATELIER DROIT 13h30	27	28	29

- Le 1^{er} mai, pour la Fête internationale des travailleuses et travailleurs, le RÉPAC organise un « Carnaval de crise ». Animation, marche, musique, kiosques et plaisir seront au rendez-vous ! Rassemblement à 15h00 au Parc de l'Université-du-Québec (coin De La Couronne et Charest).
- Du 04 au 08 mai, c'est la Semaine de la Dignité des personnes assistées sociales. En page 3 de cette Riposte, vous trouverez le détail des activités !
- Le 13 mai, le *Bureau d'animation et information logement* organise une exposition de photos sur les conditions de logement des locataires. Le rendez-vous est à 10h30, sur le Parvis de l'Église Saint-Roch. En cas de pluie, l'exposition aura lieu au 570, du Roi.
- Le 14 mai, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* fera le dépôt de la pétition «Mission collective». À 11h00, au Parlement !

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons à l'*Atelier Droit aide sociale* (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux *locaux de l'Association* ou au 525-4983.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? *Passez nous voir!*